

Commission d'Ouverture des Plis pour délégation d'un service public - Désignation des membres - Modification

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 12 avril 2001, le Conseil Municipal avait désigné les membres de la Commission d'Ouverture des Plis pour délégation d'un service public.

Suite à la démission de M. Jean-Loup COLY, il vous est proposé de désigner, pour le remplacer, M. Patrick BONTEMPS en tant que délégué suppléant.

Le vote se fera à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Communale, par vote à bulletin secret, décide à l'unanimité (41 voix pour, 12 bulletins blancs) d'adopter la proposition qui lui est soumise et désigne M. BONTEMPS en qualité de délégué suppléant.

Récépissé préfectoral du 2 octobre 2003.